

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du **31 Mars 2026**

Délibération n°2026-MAIRIE-029

L'an deux mil vingt-six, le trente et un du mois de Mars à 18h30 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BODIN Marine, BOUNOUA Houassilla, COQUARD Philippe, COUMANS Thierry, FORESTIER Mathias, LAURENT Julia, LECOURT Didier, LYS Mairie Laurence, NARDINI Carole, RIBIERE Ludovic, ROQUE Christian, SAUVAIRE Manuela,

Absents excusés : ROUSSET Alexandre,

Procurations : ROUSSET Alexandre, (pouvoir à M ANDRIUZZI Jean-Michel)

Mme SAUVAIRE Manuela a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : COMMISSION CONSULTATIVE CHASSE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal pour la commission consultative de chasse la liste suivante :

Nb de
conseillers en
exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 14

Grand gibier :

- BENEFICE Christian
- SANCHEZ Paul

Petit gibier :

- TROCHARD Clément
- DUBOIS Vincent

Association :

- BARONI Raymond

Propriétaire foncier :

- STOBIAC Bruno

Agriculteur :

- MADON Hugues

Conseiller municipal :

- COQUARD Philippe

Garde-Chasse :

- PASCAL Jean-Marc

Après délibération, le conseil décide l'ensemble des propositions.

VOTE : A l'unanimité des membres présents

Pour copie conforme

Le maire certifie conforme le caractère exécutoire de la présente délibération.

le Maire

le Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
030-213001829-20260402-2026-MAIRIE-029-AI
Date de télétransmission : 02/04/2026
Date de réception préfecture : 02/04/2026

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Transmis au représentant de l'Etat le : 02.04.2026

Affiché le : 02.04.2026